

Le service vacances de :

**UN VENT DE LIBERTÉ
8-12 ANS****Mûrs-Érigné – MAINE ET LOIRE (49)**

REF : 049 040 001

Camping des Varennes
chemin des Varennes
49610 MÛRS-ÉRIGNÉ**Merci de ne pas contacter la structure d'hébergement (uniquement votre point de vente Vacances Pour Tous)****SITE****Situation géographique :**

A 10 min d'Angers et au sud de l'agglomération angevine, la commune de Mûrs-Érigné présente les qualités de la ville et de la campagne.

Cadre de vie :

Situé en bordure du Louet, le camping des Varennes propose un accueil en pleine nature, au calme et dans un espace ombragé, herbeux et plat de 2,6 ha. Plus qu'un simple camping, il s'agit d'un tiers-lieu géré par la Fédération associative AGIS (« Au Germe d'Initiatives Solidaires ») portant des projets à finalités culturelles, éducatives, nourricières et liées aux transitions écologiques et sociales. Sur place, sont présents différents lieux de vie tels qu'une guinguette avec terrasse, un village des transitions écologiques sous forme de chapiteau (expositions, rencontres, événements...), une grande plaine servant d'aire de jeux, des terrains de pétanques, des tables de ping-pong, ainsi qu'une salle partagée pouvant servir de repli en cas de mauvais temps.

Hébergement sous tentes 2 places. Tentes fournies, non mixtes. Les tentes seront déjà montées avant le séjour. Sur place, le groupe aura à disposition des tables et des bancs, une tente cuisine et une tente animation. Le groupe utilisera le bloc sanitaires du camping.

Effectif par groupe : 24 participants**Capacité d'accueil du camping** : 90 emplacements**EN RENDEZ-VOUS SUR PLACE**

Accueil estimé le lundi en fin de matinée, départ estimé en milieu d'après-midi le vendredi. Les horaires précis et définitifs vous seront communiqués dans la convocation environ 15 jours avant le départ.

EN TRANSPORT

Départ en car ou train de **Paris, Laval, Le Mans, Nantes**, jusqu'à **Angers** puis car jusqu'au camping.

Les horaires précis vous seront communiqués dans la convocation environ 15 jours avant le départ. Les départs/retours peuvent s'effectuer à tout moment de la journée, y compris tôt le matin ou tard le soir. Le transport fait partie intégrante du séjour.

**F.O.L 49 - VACANCES POUR TOUS**
14 BIS AVENUE MARIE TALET - 49100 ANGERSAgréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours
Certification d'immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

ACTIVITÉS

Quoi de mieux que de vivre des vacances en **totale déconnexion** avec ton quotidien ? Un vent de liberté souffle sur le programme de ce séjour en **pleine nature** ! En collaboration avec tes camarades et l'équipe d'animation, tu feras des **choix** qui te feront **grandir** et écriront les souvenirs de ta **colo personnalisée et unique** de demain !

COMPOSE TON SEJOUR :

Afin que tu puisses participer activement au programme du séjour, l'équipe d'animation t'invitera dès ton arrivée à échanger avec le groupe pour exprimer **tes envies et tes idées** autour de vos **intérêts communs**.

Les animateurs orienteront des propositions d'activités autour de la **nature**, du **sport** et de la **culture**.

Exemples d'activités envisageables : balade à cheval ou à dos d'âne, construction de cabanes, grands jeux, tournoi sportif, activités manuelles, partie de pêche, randonnée, séance de cinéma, baignade en piscine ou dans un lac, jeux de société, sortie en centre-ville d'Angers...

Le groupe sera amené à faire appel à des **associations locales membres du tiers-lieu** dans lequel tu camperas pour des activités sous différentes formes.

Exemples d'ateliers, d'initiations ou de sorties envisageables : atelier jardinage ou bricolage, activités artistiques, sorties culturelles, initiations sportives, ateliers de sensibilisation à la protection de l'environnement...

L'équipe d'animation veillera à la faisabilité des activités souhaitées par la majorité du groupe, en tenant compte de la météo, de la disponibilité des intervenants / prestataires, du budget alloué, tout en veillant à garantir la sécurité des jeunes.

ACTIVITÉS PROGRAMMÉES :

Paddle (1 séance de 2h encadrée par un Club) : une **initiation** au **stand up paddle** sur le Louet est prévue pour découvrir des recoins cachés et des paysages époustoufflants lors d'une expérience unique sur l'eau.

Test pass nautique obligatoire.

Soirée spéciale : dîner et **soirée festive** animée par le Tiers-Lieu (camping). Si le temps le permet, la soirée se poursuivra par une **balade nocturne** et **une nuit à la belle étoile**. Par temps dégagé, tu pourras **observer les étoiles**.



TRANSPORTS SUR PLACE :

Des moyens de transports doux et écologiques seront favorisés, comme la marche à pied (prévoir de bonnes chaussures), le vélo ou encore les transports en commun.

ORGANISATION DU SÉJOUR

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT :

À la disposition du groupe, mais aussi de chaque participant afin de passer les meilleures vacances possibles, elle aidera à la mise en place du programme d'activités quotidien, afin de favoriser l'autonomie, dans le respect mutuel des règles de vie et du matériel. Vous devez également respecter les règles de vie qui impliquent quelques contraintes sans lesquelles toute vie de groupe est impossible. L'équipe est composée d'un(e) directeur/trice et de deux à trois animateurs/trices (1 animateur/trice pour 8 à 10 jeunes en moyenne encadre les différentes activités).



L'ALIMENTATION :

Les repas seront élaborés sur place par nos équipes d'animation. Les jeunes seront susceptibles de participer à cette mission, afin que ce moment puisse être convivial et éducatif. Nous favorisons une alimentation de qualité, équilibrée, variée, en quantité suffisante, en portant une attention toute particulière à l'hygiène. L'animateur sensibilisera les enfants au gaspillage, au partage et à la propreté.

↳ **Allergies et régimes alimentaires** : **Informez votre point de vente AU MOMENT DE l'inscription en cas de PAI d'allergie, ou de régime particulier** et transmettez-nous tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les prescriptions alimentaires liées à la pathologie du jeune. Si la sécurité physique de l'enfant ne peut être garantie, nous nous réservons le droit d'éconduire son inscription.

↳ **Respect des convictions, idéaux philosophiques et religieux** : Dans la mesure du possible, une offre de repas alternatifs sera proposée. Par contre, notre cuisine n'a pas vocation à servir des repas liés à des prescriptions religieuses (halal ou casher).

LE QUOTIDIEN :

L'organisation des moments de la vie quotidienne répondra aux besoins physiques d'alimentation, de repos et d'hygiène des enfants et sera l'occasion de favoriser l'accession à l'autonomie :

- réveil individualisé et petit déjeuner échelonné
- repas conviviaux propices à l'échange
- vigilance sur les moments de toilette intime et de rangement du lieu de vie
- temps libres et de détente possibles chaque jour afin de permettre à chacun de vivre ses vacances à son rythme
- temps calme aménagé avant le coucher pour amener les enfants progressivement au sommeil

Les jeunes auront la responsabilité du rangement et de la propreté du lieu de vie.

L'ALCOOL/LA CIGARETTE :

La consommation de boissons alcoolisées sera interdite sous toutes ses formes.

Il est difficile d'interdire à un jeune de fumer surtout si ce dernier en a l'habitude. Cependant les jeunes et l'équipe d'animation définiront ensemble des règles précises permettant le respect de chacun : fumeurs et non-fumeurs. La consommation de cigarettes devra être réduite au maximum et se faire dans des lieux isolés du groupe et en dehors des temps d'activités.

LES QUARTIER LIBRES :

La vie collective impose des contraintes à chacun. La liberté ne pourra pas être totale car toujours limitée par notre souci de sécurité et par la nécessité de préserver un rythme de vie normal.

Des possibilités de « quartier libre » vous seront offertes mais toujours dans des cadres géographiques et des créneaux horaires bien définis par l'équipe d'encadrement. Ils se dérouleront par petits groupes de 3 jeunes au minimum.

AVOIR DES NOUVELLES DES ENFANTS :

Vous pourrez obtenir des nouvelles du déroulement du séjour **grâce à un blog** (prestataire indépendant de notre organisme) de manière sécurisée, privée, et gratuite. Les équipes d'animation publieront des articles contenant du texte et/ou des photos et vidéos. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au Droit à l'image.

Il est possible que des nouvelles ou des photos ne soient postées sur le blog que tous les deux jours, la priorité étant donnée à l'encadrement des jeunes lors des animations.

Adresse du site : <https://www.ondonedesnouvelles.com/>

Le code d'accès vous sera communiqué dans votre espace client à l'onglet info séjour.



Si vous avez le besoin urgent de joindre votre enfant, contactez-nous au 02.41.96.11.56. Nous vous mettrons en relation avec l'équipe d'animation.



ATTENTION !

Si le **comportement** du jeune était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de **RENVOI** pourrait être prise à son encontre, **FRAIS DE RETOUR A VOTRE CHARGE...**

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable, Ipad, et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

Les vêtements et matériels perdus ou oubliés ne sont pas couverts par notre assurance.



TROUSSEAU : en complément de la fiche trousseau type qui vous a été remise

Réduisez les quantités qui sont prévues **pour un séjour de 2 semaines**.



Attention : le blanchissage du linge n'est pas assuré pendant ce séjour.

Des vêtements simples et confortables sont préférables aux vêtements neufs et fragiles

Toutes les pièces du trousseau devront être marquées **au nom complet** de votre enfant. Ce marquage devra être indélébile et résister au lavage. **Nous ne pourrions pas engager notre responsabilité en cas de disparition de linge non ou insuffisamment marqué.**

SAC DE VOYAGE - PAS DE VALISE (Les tentes sont petites, cela fait gagner de la place)

Prévoir :

- 1 duvet
- 1 matelas mousse type randonnée (pas de matelas gonflable)
- 1 lampe torche
- paquets de mouchoirs jetables
- 1 serviette de bain (baignade)
- sandales ou tongs (baignade)
- 1 maillot ou slip de bain (caleçons et shorts de bain interdits dans les piscines)
- 1 spray anti moustique
- 1 paire de chaussures de sport

Pour les jeunes enfants, pensez à leur confier l'objet familier qui les accompagne dans leur sommeil.

Si votre enfant a moins de 12 ans à l'arrivée au centre de vacances, **le contenu du trousseau sera contrôlé par l'animateur en présence de votre enfant.**

Au-delà de cet âge, nous estimons qu'il est capable d'assumer seul la gestion de son trousseau, **aucun contrôle ne sera alors effectué.**

L'ARGENT DE POCHE : Une somme de 15 € est amplement suffisante, et ne sera pas nécessairement utilisée. Elle peut être confiée à l'équipe d'animation. Si le jeune souhaite la gérer lui-même, il en va de son entière responsabilité.



SANTE : En cas de traitement médical ou de problème de santé particulier, veuillez-nous le faire savoir dès l'inscription pour préparer au mieux la venue de l'enfant.

Il est interdit d'apporter des médicaments sans **prescription médicale** (ordonnance d'un médecin). Si vous bénéficiez de la **C.M.U.**, n'oubliez pas de prévenir le directeur et de fournir l'attestation.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments (en quantité suffisante pour le séjour) que vous donnez au responsable à l'arrivée sur site ou à l'animateur responsable du convoyage en cas de transfert. Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité).

L'UTILISATION DU TÉLÉPHONE MOBILE :

Le téléphone mobile est un outil de communication très utilisé par les jeunes y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances, de ce fait l'équipe d'animation **régulera son utilisation sur nos séjours**. En cas d'utilisation abusive, celui-ci pourra être saisi par l'équipe d'animation et restitué en fin de séjour.

LES OBJETS DE VALEUR :

La nature du séjour **nous conduit à fortement déconseiller la présence de tout objet de valeur** (vêtements de marque, bijoux, téléphone mobile, tablette, console de jeux, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.

AVANT LE DÉPART DOCUMENTS À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT :



- La **Fiche de renseignements** médicaux et individuels complétée et signée (pas besoin de certificat médical)
- Le **Test Pass Nautique**
- L'**Autorisation** pour le **droit à l'image**
- Une **copie de la carte Vitale** ou de l'attestation de droits à la sécurité sociale

LE JOUR DU DÉPART :

- Dans la valise : La **Fiche trousseau** (utilisez le trousseau type qui vous a été remis, et reportez-vous à la rubrique « Trousseau » de cette fiche pour les spécificités de ce séjour)

Attention, en l'absence de l'un de ces documents, nous serons dans l'obligation de refuser le départ du jeune.

BON SÉJOUR AVEC VACANCES POUR TOUS !



Test Pass Nautique

Test préalable à la pratique des activités aquatiques subaquatiques et nautiques obligatoire dans les accueils collectifs de mineurs.

(Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles. Arrêté du 28 février 2022 relatif à la modification de la dénomination du test réglementaire dit test «d'aisance aquatique»)

À REMETTRE : voir fiche descriptive du séjour



Dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs en centre de vacances ou centre de loisirs, la pratique des activités listées ci-dessous, est subordonnée à la production d'une attestation d'aptitude.

Activités concernées :

Canoë, kayak, raft et toute embarcation propulsée à la pagaie > le canyonisme > la nage en eau vive > le surf, le ski nautique, la planche à voile, le radeau et activités de navigation associées, la navigation à la voile > activités de glisse aérotractée nautique

LE TEST EST À EFFECTUER EN PISCINE

Seules les personnes possédant les qualifications suivantes sont habilitées à remplir cette attestation : personnes ayant le titre de maître-nageur-sauveteur (MNS), du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), les détenteurs du brevet d'État d'éducateur sportif (BEES), du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), du diplôme d'Etat (DEJEPS) et (DESJEPS) des spécialités nautiques et aquatiques considérées, ou dans le cadre scolaire, les autorités de l'éducation nationale .

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)

Titulaire du diplôme

N° Obtenu le

Atteste que le mineur (Nom, Prénom) :

Né(e) le : / /

A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils Collectifs de Mineurs, tels qu'ils sont définis dans l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles :

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 25 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Test réalisé : avec brassière sans brassière

Résultat du test : satisfaisant non satisfaisant

Fait le : à

Signature :

Cachet :